

## Séance publique du 19 décembre 2005

### Délibération n° 2005-3136

commission principale : finances et institutions

objet : **Opérations globalisées - Maintenance et renouvellement informatique - Programme d'actions de l'année 2006 - Demande d'individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 30 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget 2006 et la programmation pluriannuelle des investissements de la direction des systèmes d'information et de télécommunications (DSIT) ont été élaborés en cohérence avec le plan de mandat et le schéma directeur informatique et télécommunications révisé en 2005 avec une volonté de recherche de performance et d'efficacité de la structure communautaire.

Ne sont présentées, dans le tableau ci-après, que les opérations pour lesquelles une demande d'individualisation d'autorisation de programmes est formulée, correspondant à un programme d'actions nouvelles à commencer en 2006. Les actions se déclinent autour des axes suivants :

- l'ouverture du système d'information (opération n° 1 161) : dans la continuité des réalisations 2005, il s'agit de faire évoluer les sites Internet et l'intranet de la Communauté urbaine : Grandlyon, Millénaire 3, Entreprendre au Grand Lyon, etc. La dématérialisation des flux administratifs entre les collectivités locales et l'Etat fera l'objet de plusieurs projets : dématérialisation de la paie avec la Trésorerie générale, dématérialisation des flux financiers dans le cadre de la mise en place d'Hélios avec le ministère des finances, finalisation du projet actes de dématérialisation des échanges concernant le contrôle de légalité avec la préfecture. Il est à noter une inscription pour accompagner le projet d'intégration des deux communes de Givors et Grigny au périmètre de la Communauté urbaine ;

- le plan local d'urbanisme (opération n° 1 145) : il s'agit d'individualiser le programme 2006, qui concerne les moyens affectés aux évolutions importantes des applications informatiques de production du plan local d'urbanisme (PLU) et des moyens nécessaires à l'archivage des différentes versions au fur et à mesure de la prise en compte des modifications ;

- la gestion de l'espace (opérations n° 1 153 et 1 149) : les investissements les plus significatifs prévus dans le programme 2006 concernent la mise en œuvre des nouveaux outils d'intégration du cadastre et de mise à jour du fonds de plan communautaire, la réalisation de l'observatoire du bruit, le suivi des réclamations pour les services urbains ;

- la modernisation de l'institution (opération n° 1 157) : le programme 2006, dans ce domaine, concerne la prise en compte des évolutions de la nouvelle solution de gestion des ressources humaines et de Pleiades. En matière de nouveaux projets, le programme prévoit l'étude d'un outil de calcul des prix de revient pour la direction de la propreté, des provisions pour traiter les aides à la pierre ou la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;

- la politique d'équipements (opérations n° 1 165 et 1169) : cet axe regroupe l'ensemble des équipements d'infrastructure de télécommunication (n° 1 165) et d'équipements informatiques (n° 1 169) nécessaires :

. au maintien à niveau des infrastructures techniques actuelles (renouvellement des postes de travail et périphériques associés, des serveurs, des équipements réseau et télécommunication, des robots, rénovation du câblage, etc.) dans un souci de pérennité du service offert,

. à la prise en compte de besoins nouveaux dans les domaines des postes de travail, des logiciels de bureautique associés et des télécommunications (déménagements, etc.),

. aux évolutions induites par les projets nouveaux et par le raccordement de nouveaux sites aux réseaux.

Figure, ci-dessous, un tableau de synthèse des montants annuels à individualiser en réponse aux besoins pris en compte dans le programme 2006 au sein du budget principal :

Nouveau programme 2006		Montants (en € TTC)
Budget principal AP 10		
1161	cyberadministration et services	701 000
1145	plan local d'urbanisme (PLU)	75 000
1157	modernisation : évolution et renouvellement des applications	870 000
1165	équipements et infrastructure de télécommunication	180 000
1169	politique d'équipement informatique	2 442 000
1153	évolution SIG	60 000
1149	gestion de l'espace : nouveaux projets	192 000
A créer	Igeo : carte IGN et prise de vue aérienne	140 000
total budget principal		4 660 000

Figurent, ci-dessous, deux tableaux de synthèse des montants annuels à individualiser en réponse aux besoins pris en compte dans le programme 2006 au sein des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

Nouveau programme 2006		Montants (en € TTC)
Opérations globalisées - budget annexe l'eau AP 11		
1157	modernisation : évolution et renouvellement des applications	35 000
1153	évolution SIG	20 000
total budget annexe de l'eau		55 000

Nouveau programme 2006		Montants (en €HT)
Opérations globalisées - budget annexe de l'assainissement AP 12		
1157	modernisation : évolution et renouvellement des applications	70 000
1169	politique d'équipement	365 000
1149	gestion de l'espace : nouveaux projets	200 000
total budget annexe de l'assainissement		635 000

*Circuit décisionnel* : ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable du pôle finances et moyens le 17 octobre 2005 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### DELIBERE

##### Décide :

a) - pour le budget principal du financement de programme 2006 d'opérations globalisées par individualisation de l'autorisation de programme globale maintenance et renouvellement informatique :

- n° 1 145 : opération PLU à hauteur de 75 000 € TTC en 2006 - budget principal - compte 205 100 - fonction 020,

- n° 1 149 : gestion de l'espace : nouveaux projets à hauteur de 192 000 € TTC en 2006 - budget principal - compte 205 100 - fonction 020,

- n° 1 153 : évolution SIG à hauteur de 60 000 € TTC en 2006 - budget principal - compte 205 100 - fonction 020,

- n° 1 157 : modernisation évolution, renouvellement des applications à hauteur de 870 000 € TTC en 2006 - budget principal - compte 205 100 - fonction 020,

- n° 1 161 : cyberadministration et services à hauteur de 701 000 € TTC en 2006 - budget principal - compte 205 100 - fonction 020,

- n° 1 165 : équipement et infrastructure de télécommunication à hauteur de 180 000 € TTC en 2006 - budget principal - compte 218 300 - fonction 020,

- n° 1 169 : politique d'équipement à hauteur de 2 442 000 € TTC en 2006 - budget principal - comptes 205 100 et 218 300 - fonction 020 ;

b) - pour le budget annexe de l'eau du financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale maintenance et renouvellement informatique :

- n° 1 157 : modernisation et renouvellement des applications à hauteur de 35 000 € TTC en 2006 - compte 205 200 - fonction 111,

- n° 1 153 : évolution SIG à hauteur de 20 000 € TTC en 2006 - compte 205 200 - fonction 111 ;

c) - pour le budget annexe de l'assainissement du financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale maintenance et renouvellement informatique :

- n° 1 149 : gestion de l'espace : nouveaux projets à hauteur de 200 000 €HT en 2006 - compte 205 200 - fonction 222,

- n° 1 169 : politique d'équipement à hauteur de 365 000 €HT en 2006 - comptes 205 200 et 218 300 - fonction 222,

- n° 1 157 : modernisation évolution et renouvellement des applications à hauteur de 70 000 €HT en 2006 - compte 205 200 - fonction 222.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,